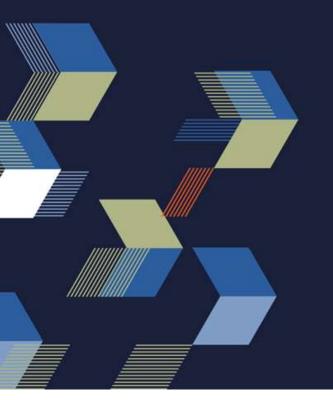


Canadian Securities

Autorités canadiennes en valeurs mobilières



# Mise à jour de SEDAR+ de novembre

BUREAU DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DES SYSTÈMES DES ACVM

21 NOVEMBRE 2024

### **Programme**

- 1. Résumé de la mise à jour de novembre
- 2. Calcul des droits pour les prospectus de GFI
- 3. Rubrique 9 de déclarations de placement avec dispense
- 4. Nouveautés du site Web des ACVM
- 5. Prochaines mises à jour





### Mise à jour de novembre

- Nouveautés à la mi-novembre
  - Calcul des droits pour les prospectus de GFI
  - Rubrique 9 de déclarations de placement avec dispense
  - Brouillons de dossiers :
    - · maintenant possible de poursuivre les bouillons sans pièce jointe
  - Correspondance officielle :
    - le message indiquant que des changements ont été apportés au dossier depuis l'enregistrement du brouillon quand ce n'est pas le cas ne s'affiche plus.
  - Site Web des ACVM : état des systèmes nationaux des ACVM



### Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Résumé

- La limite de 20 fonds d'investissement a été retirée pour le dépôt de prospectus de GFI avec des droits.
  - Applicable aux prospectus simplifiés et prospectus ordinaires.
  - La solution de rechange (c.-à-d. faire plusieurs dépôts) n'est plus nécessaire.
  - Le système détermine les droits de dépôt; le calcul ne se fait pas lors de la soumission.
  - Le dossier est à l'état « Brouillon » pendant le calcul des droits.
    - Le délai de calcul varie en fonction du nombre de fonds ainsi que des catégories et séries.
      - Le délai de calcul lors de la mise à jour d'un dossier est plus long que lors de la création d'un dossier, car le calcul tient compte des droits déjà payés.
      - Les délais de calcul estimés varient de quelques minutes à une heure pour la plupart des dossiers.
  - Vous pouvez soumettre le dossier aux autorités quand vous recevez le courriel confirmant que le calcul des droits est terminé.



### Calcul des droits pour les prospectus de GFI

### Remarque importante sur les catégories et séries de titres dans un prospectus

- On nous a rapporté que les catégories ou séries d'un fonds d'investissement ne s'affichent pas toujours dans une nouvelle soumission et qu'elles doivent être entrées à nouveau. Il s'agit de cas isolés et le problème est en cours d'examen.
- La section « Résumé des billets ouverts de SEDAR+ » de la page sur l'état des systèmes nationaux des ACVM sera mise à jour quand plus d'information sera disponible.



## Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Caractéristique des droits

- Pour faciliter le traitement, nous avons modifié le flux de saisie de données pour certaines catégories de fonds d'investissement et certains types de documents à la question « La valeur du placement estelle inférieure à un million de dollars? »
  - Si on répond « Oui », la question suivante, « Placement de titres portant sur l'exercice d'un droit en vertu d'un bon de souscription spécial? », devient obligatoire.

 Si on répond « Non » à la première question, la deuxième question n'est pas obligatoire. On peut également y sélectionner « Non ».

Projet de p	rospectus	ordinaire (ETAZ)
La valeur d	u placeme	ent est-elle inférieure à un million de dollars?
Oui	Non	
Placement souscriptio	Owen control and the second	oortant sur l'exercice d'un droit en vertu d'un bon de
Une réponse précédente	à cette ques	stion est requise si vous avez répondu « Oui » à la question
Oui	Non	
Nombre de	porteurs v	rendeurs



### Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Caractéristique des droits

Catégories de fonds d'investissement applicables: « Fonds d'investissement à capital fixe », « Société en commandite d'actions accréditives », « Société à actions scindées », « Plan de bourses d'études », « Fonds de travailleurs ou de capital de risque (Règlement 81-106) », « Fonds d'investissement en capital de développement (Québec seulement) », « Autre »

Type de dossier	Sous type de dossi	Description		
	Projet	Projet de prospectus simplifié		
	Drawing at projet combinée	Prospectus simplifié provisoire et projet		
	Provisoire et projet combinés	Prospectus simplifié provisoire et projet (ajout de fonds et/ou de territoire(s) au projet de prospectus)		
	Provisoire et projet combinés, et modification du			
Prospectus simplifié	provisoire	Provisoire et projet, et modification au prospectus simplifié provisoire		
	Provisoire et modification du provisoire	Provisoire et projet, et modification au prospectus simplifié provisoire		
		Prospectus simplifié provisoire		
	Provisoire	Prospectus simplifié provisoire (ajout de fonds ou de territoire(s) au prospectus définitif)		
		Prospectus simplifié provisoire (ajout d'un ou de territoire(s) au prospectus définitif)		
		Prospectus ordinaire provisoire		
	Provisoire	Prospectus ordinaire provisoire (ajout de territoire(s) au prospectus définitif)		
		Prospectus ordinaire provisoire (ajout de fonds et/ou de territoire(s) au prospectus définitif)		
	Provisoire et modification du provisoire	Provisoire et modification du prospectus ordinaire provisoire		
Prospectus ordinaire	Projet	Projet de prospectus ordinaire		
	Description of anniation white for	Prospectus ordinaire provisoire et projet		
	Provisoire et projet combinés	Prospectus ordinaire provisoire et projet (ajout de fonds et/ou de territoire(s) au projet de prospectus)		
	Provisoire et projet combinés, et modification du	Description of the state of the		
	provisoire	Provisoire et projet, et modification au prospectus ordinaire provisoire		



- Créez un dépôt de prospectus de GFI ou modifiez un dossier et soumettez-le.
- Le système enregistre automatiquement la soumission sous forme de brouillon.
- Le dossier s'affiche dans votre liste de brouillons avec l'état « Brouillon Calcul des droits ».
- Vous recevez un courriel vous indiquant que le calcul des droits est en cours.
  - S'il n'y a pas de droits à payer pour le dépôt, vous recevrez un courriel vous informant que le dépôt a été reçu et le dépôt s'affichera dans votre onglet « Travaux soumis ».



### Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Conseil pour les dossiers

- Supprimez les brouillons de prospectus pour les GFI (création ou mise à jour) qui ont été enregistrés avant le 16 novembre 2024.
  - Vous devez faire une nouvelle soumission; celle-ci prendra en compte le nouveau processus de calcul des droits.
- Comme vous pouvez maintenant inclure plus de 20 fonds et tous les documents applicables dans votre soumission, cliquez sur « Enregistrer » ou « Enregistrer et continuer » de temps à autre pour éviter que votre session expire pendant que vous rassemblez vos documents.







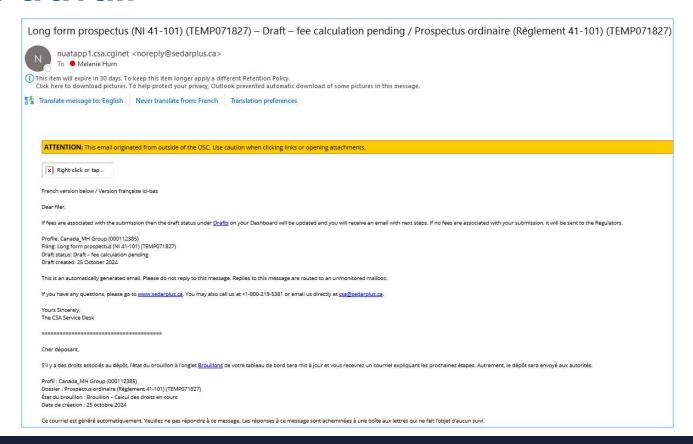


Pendant le calcul des droits, vous ne pouvez pas modifier le brouillon. Si vous cliquez sur l'un des liens encadrés ci-dessous, un message d'avertissement s'affichera.









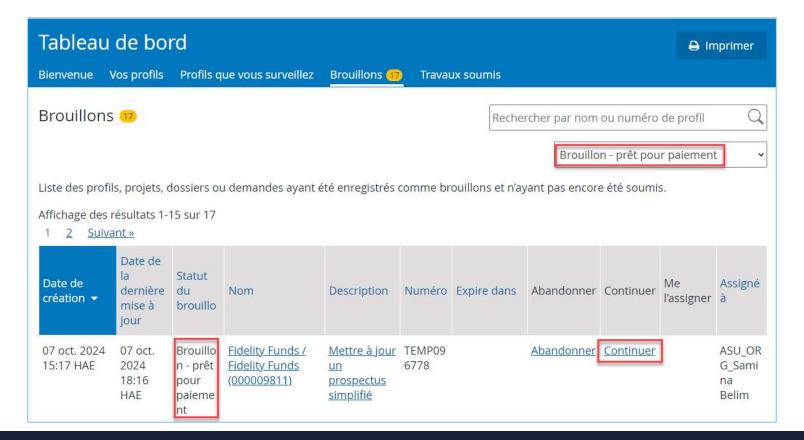


- Vous recevez un courriel vous indiquant que le calcul des droits est terminé.
- L'état du brouillon est maintenant « Brouillon prêt pour paiement ».
- Cliquez sur « Continuer » dans la ligne correspondant au brouillon pour vous rendre à la page de sommaire des droits et soumettre le dossier.

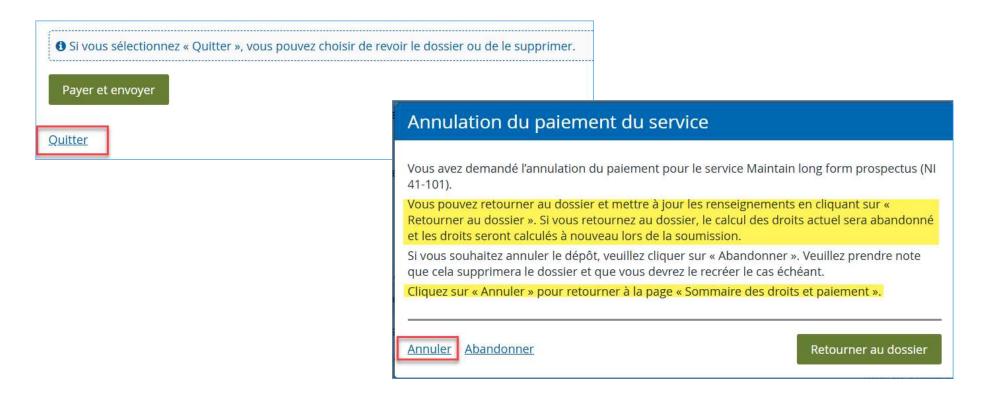
### REMARQUE:

- Si vous cliquez sur « Quitter », puis « Retourner au dossier » sur la page de sommaire des droits pour apporter des changements, vous devrez soumettre le dossier à nouveau et le processus de calcul des droits sera relancé.
- Cliquez sur « Annuler » pour retourner à la page de sommaire des droits où vous pouvez soumettre votre dossier.
  - Lors d'une prochaine mise à jour, il sera possible de remplacer les documents vides joints à la soumission initiale par les documents définitifs sans déclencher un nouveau calcul des droits











- Il **n**'y aura **pas** de page de confirmation pour un dépôt de prospectus fait par un GFI.
- Consultez l'onglet « Travaux soumis » pour confirmer que le dossier a été soumis.
- Vous continuerez de recevoir une confirmation par courriel du dépôt et un courriel avec le reçu de paiement (le cas échéant).

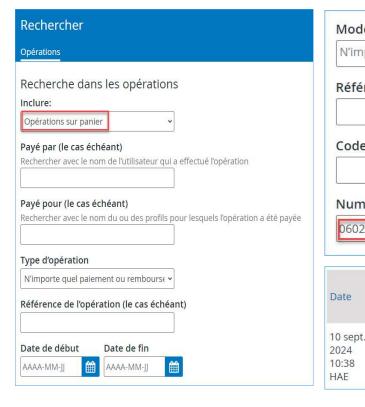


## Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Reçu de paiement

- Vous pouvez également accéder au reçu de paiement du dossier dans le système; dans votre tableau de bord, cliquez sur « Menu », « Paiements » et « Recherche dans les opérations ».
  - Sélectionnez « Opérations sur panier » dans le champ « Inclure ».
  - Sélectionnez « Afficher la recherche avancée ».
  - Saisissez le numéro de dossier dans le champ approprié.
  - Cliquez sur le numéro de référence de l'opération.
- À la page « Consulter une opération sur panier », défilez au bas de la page pour trouver le reçu du paiement.



### Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Reçu de paiement





4 241,45 AGENT, Sue

cy MH FR)



393 499

Réussite

Payé

Soumission

Mettre à jour un prospectus

ordinaire (Règlement 41-101) -

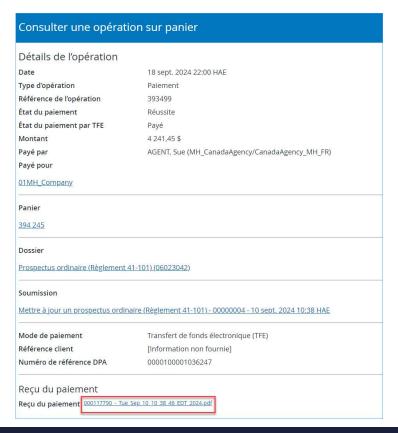
00000004 - 10 sept. 2024 10:38

Prospectus ordinaire

(MH\_CanadaAge (Règlement 41-101)

ncy/CanadaAgen (06023042)

### Calcul des droits pour les prospectus de GFI – Reçu de paiement





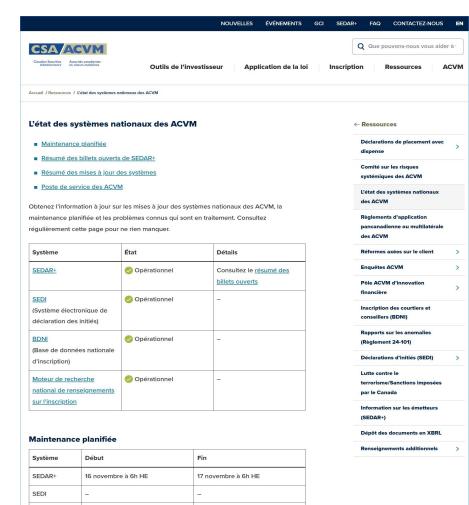
### Déclaration de placement avec dispense – Rubrique 9

- Mises à jour aux règles d'affaires des points a et b de la rubrique 9 : une personne physique peut dorénavant être un promoteur pour l'émetteur de même qu'un administrateur ou un membre de la haute direction d'un promoteur qui est une personne morale.
- Mises à jour au point c de la rubrique 9 : on peut saisir une personne participant au contrôle sans qu'il soit nécessaire de saisir une personne physique ou morale aux points a ou b de la rubrique 9.
- Mises à jour au point c de la rubrique 9 : une personne physique peut être à la fois une personne participant au contrôle de l'émetteur et une personne participant au contrôle pour une autre organisation.
- Mises à jour au point c de la rubrique 9 et à l'appendice 2 : une personne physique qui est une personne participant au contrôle de l'émetteur de même qu'un administrateur ou un membre de la haute direction d'une personne morale participant au contrôle.



### Mise à jour du site Web des ACVM

 L'état des systèmes nationaux des ACVM fournit une vue d'ensemble de l'état de tous les systèmes nationaux des ACVM, y compris SEDAR+, le SEDI, le BDNI et le MRNRI.



1 decembre à 9h HE



### Résumé des billets ouverts de SEDAR+

BDNI

Veuillez consulter les <u>Problèmes connus dans SEDAR+ et solutions</u>. Les principaux points sont présentés ci-dessous. Si vous ne trouvez pas l'aide dont vous avez besoin pour une recherche ou un dépôt dans ces listes ou le <u>centre d'aide de SEDAR+</u>, veuillez communiquer avec le <u>poste de service des ACVM</u>.

1 decembre à 1h HE

### Résumé des billets ouverts de SEDAR+

Veuillez consulter les Problèmes connus dans SEDAR+ et solutions. Les principaux points sont présentés ci-dessous. Si vous ne trouvez pas l'aide dont vous avez besoin pour une recherche ou un dépôt dans ces listes ou le centre d'aide de SEDAR+, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM.

Catégorie	Nom	État	Solution prévue
Tous	Problèmes connus dans SEDAR+ et solutions	En savoir plus	Consulter le sommaire
Système général	Dans de rares cas, des utilisateurs n'arrivent pas à accéder au tableau de bord	Correctif en cours de développement	D'ici le 8 décembre 2024 Entre-temps, on peut créer un dossier en recherchant un profil à partir des options du menu. Il faut recommencer tous les brouillons de dossiers.
Dépôts d'un groupe de fonds d'investissement	Information sur le paiement lors du dépôt d'un grand groupe de fonds d'investissement	Correctif en cours de développement	D'ici au 8 décembre 2024 Pour le moment, l'information sur le paiement des droits ne peut pas être groupée par territoire.
Dépôts d'un groupe de fonds d'investissement	L'information sur les catégories et séries des fonds d'investissement d'un prospectus doit être saisie à nouveau – quelques cas rapportés	En cours d'examen	À déterminer. Si cela se produit, il faut entrer à nouveau les catégories et séries.

Date de la mise à jour	Notes	
18 novembre 2024	<u>La mise à jour trimestrielle de SEDAR+ :</u> novembre 2024	
16 août 2024	La mise à jour trimestrielle de SEDAR+ : août 2024	

2024

décembre 2023

La mise à jour trimestrielle de SEDAR+ : avril

La mise à jour trimestrielle de SEDAR+:

### Poste de service des ACVM

7 avril 2024

3 décembre 2023

Résumé des mises à jour des systèmes

Contactez le poste de service des ACVM si vous éprouvez des problèmes techniques ou si vous avez des questions relativement aux systèmes nationaux des ACVM.

L'aide est fournie en français et en anglais.

Numéro sans frais (Amérique du Nord): 1-800-219-5381

Partout ailleurs: 1-514-878-8377



### Prochaines mises à jour

- Début ou mi-mars 2025 : modernisation du modèle de dépôt de prospectus pour fonds d'investissement, corrections à la fonctionnalité des droits et autres points
- Mai 2025: corrections à la fonctionnalité et autres points
- Juillet 2025 : dossiers d'émetteurs établis bien connus

